

Déclaration liminaire au CTA du mercredi 17 mars 2021

Madame La Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

L'académie de Limoges doit rendre 23 postes d'enseignants à la rentrée 2021, 2 postes d'administratifs et 2 postes d'ITRF. Il s'agit en fait de 46 suppressions et 23 créations pour les professeurs. Il ne faut pas prendre à la légère la suppression de ces 46 postes. Il est indispensable de ne pas oublier que les mesures de carte scolaire concernent des êtres humains, qui sont parfois surpris de la mesure et en tout en cas très stressés par leur devenir. Ils doivent déjà encaisser la nouvelle et préparer leur futur professionnel : Mutation - mais où ? Quelles solutions de repli ? Changement de profession – point d'interrogation ? Le stress monte entre mars et juin en attendant la solution finale.

Dans le même temps, la politique de transformation des postes en heures supplémentaires dégrade les conditions de travail de tous : Personnels de Direction qui jonglent avec les BMP et des collègues toujours partis à droite à gauche, bien en peine de monter des projets, enseignants qui se retrouvent souvent seuls et manquent de temps pour leurs préparations, élèves et familles pour qui l'offre de formation et de conseil est dégradée.

Au vu des besoins actuels sur les postes en économie-gestion, il serait peutêtre souhaitable d'ajouter de la flexibilité dans le mouvement entre les options afin de mieux couvrir ces emplois.

Par ailleurs, le profilage de postes en STS n'est pas toujours justifié, il est intéressant si et seulement si l'enseignement est très spécifique mais en dehors de ces situations, cela rend le mouvement difficile au sein de l'académie.

Nous sommes étonnés par la situation du lycée Limosin, qui est l'établissement qui propose la plus grande diversité d'enseignements de spécialité et qui se

retrouve à payer le plus cher tribu à la mise en place de la réforme des lycées avec 4 suppressions de postes d'enseignants.

Pour les postes de CPE ou d'infirmiers, le Rectorat fait quelques modifications de répartition mais avec le même nombre de postes, le Sgen-CFDT ne peut que déplorer ce manque de moyens, que ce soit en milieu rural ou urbain.

Tous les ans les postes de laboratoire ont droit à leur lot de suppressions, Le vivier en collège sert de levier mais ne donne pas pour autant plus de moyens dans les lycées. De plus, ne plus avoir d'ITRF en collège complique le travail des professeurs de sciences et la propreté des laboratoires.

Deux postes d'administratifs sont rendus cette année en EPLE, il va falloir réorganiser tout le travail des administratifs dans les établissements concernés. Il faut effectuer plus de travail mais avec moins de moyens. Ce sont les fondations de nos structures d'accueil qui commencent à en pâtir.

Dans le premier degré et le 2nd degré, l'inquiétude persistante pour le Sgen-CFDT concerne les moyens de remplacements. La situation est difficile depuis plusieurs années déjà, et nous nous inquiétons de l'avenir s'il n'est pas suffisamment prévu de moyens de remplacement. Les conséquences sont délétères pour les conditions de travail des personnels et pour le système éducatif. La rentrée de septembre 2021 s'annonce donc compliquée à gérer.

Pour finir, nous vous proposons que les OS envoient leurs déclarations liminaires en amont du CTA afin de permettre un droit de réponse réfléchi de la part du rectorat, mais aussi de contribuer à la fluidité de l'instance et d'aborder plus rapidement les sujets de fond qui appellent notre vigilance.

Nous vous remercions de votre attention.